

NOTES D'ANALYSE

Un budget 2023/24 de l'État égyptien sous contraintes croissantes

Le budget de l'État égyptien pour 2023/24 est construit sur des prévisions de croissance de 4,1 %, une inflation de 18 %, un déficit public de 7 % du PIB et un excédent primaire de 2,5 % du PIB. L'Égypte doit notamment faire face au poids croissant de la dette publique qui devrait atteindre 91,3 % du PIB et de son service, avec des intérêts représentant à eux seuls 37,5 % des dépenses publiques attendues en 2023/24. La hausse des recettes publiques suivrait celle des dépenses (les deux approchant +40 % en valeur), et demeure insuffisante pour combler le déficit public chronique (les recettes et dépenses représentent respectivement 18,1 % et 25,3 % du PIB).

Des hypothèses budgétaires réalistes face à une situation économique détériorée et un endettement public croissant

Un environnement macroéconomique dégradé qui pèse sur les finances publiques

Le budget 2023/24¹ (juillet à juin) est construit sur l'hypothèse d'un ralentissement de l'économie égyptienne avec **une prévision de croissance du PIB de 4,1 %** (après 4,2 % attendus pour l'exercice 2022/23 et 6,6 % en 2021/22), **un prix du baril de pétrole de 80 USD et un prix du blé de 340 USD la tonne**. À l'exception des perspectives de croissance qui sont plus prudentes (5 % attendus par le FMI), les prévisions du gouvernement sont proches de celles du budget 2022/23, et restent **alignées avec celles des institutions financières internationales**. Les pressions inflationnistes se sont en effet considérablement renforcées depuis le début de la guerre en Ukraine, l'inflation atteignant 32,8 % en g.a. en mai 2023, soit son plus haut niveau depuis juillet 2017. Selon le FMI, **l'inflation devrait toutefois ralentir à 18 % en 2023/24** (après 26,8 % en moyenne sur l'exercice en cours), cela alors que la Banque centrale d'Égypte a augmenté ses taux directeurs de 1 000 points de base au cours des 15 derniers mois (dernière hausse en mars 2023). La **dégradation de de la note**

souveraine du pays par les trois principales agences de notations a également contribué à **renchérir le coût de l'endettement public**, accentuant de facto le poids du service de la dette.

Hypothèses économiques inscrites au budget 2023/24

Hypothèses	Budget 2021/22	Budget 2022/23	Révision du budget 2022/23	Budget 2023/24
Croissance du PIB réel (en %)	5,4	5,5	4,2	4,1
<i>Selon FMI (en %)</i>	5,9	4	3,7	5
PIB nominal (en Mds EGP)	7095	9092	9843	11843
Baril de brut (en USD)	60	80	94	80
<i>Selon FMI (année civile, en USD)</i>	104	91	91	75
Tonne de blé (en USD)	255	330	424	340
<i>Selon Banque mondiale (en USD)</i>	450	380	380	370
Bons du Trésor (yield en %)	13,2	14,5	18,5	18,5
Inflation (en %)	6,3	9,0	13,8	16
<i>Selon FMI (en %)</i>	10,4	8,8	26,8	18

Un besoin de financement en hausse alors que le poids du service de la dette ne cesse d'augmenter

Sur la base des hypothèses ci-dessus, **le budget 2023/24 prévoit un déficit public global d'environ 7 % du PIB, un ratio dette publique/PIB de 91,3 % et un excédent primaire d'environ 2,5 % du PIB**, et va donc au-delà des objectifs fixés par le FMI au moment de la mise en place du programme (respectivement 7,6 %, 92,9 % et 2,1 %). En hausse de 44,5 % en valeur à 1120 Mds EGP (36,2 Mds USD), **les intérêts représentent sur l'exercice 2023/24 environ 37,5 % des dépenses de l'État égyptien, 73,2 % des recettes fiscales et 9,5 % du PIB**. Le périmètre de gestion de la dette publique n'inclut toutefois pas les engagements hors bilan, notamment des entreprises publiques et

¹ Le budget de l'Etat comprend l'Administration centrale, les Gouvernorats et les collectivités locales ; son périmètre exclut les « autorités économiques », les entreprises publiques et institutions

financières et une partie indéterminée des dépenses liées au secteur de la défense.

autres autorités économiques. **Le besoin de financement s'élève ainsi à 69 Mds USD en 2023/24** et devrait être **financé à 95 % par l'émission de bons et obligations du Trésor**. Le financement de source externe est ainsi évalué à moins de 3,3 Mds USD.

Une consolidation budgétaire reposant essentiellement sur la hausse des recettes sans réelle contraction des dépenses

Une augmentation des recettes surtout portée par la politique fiscale

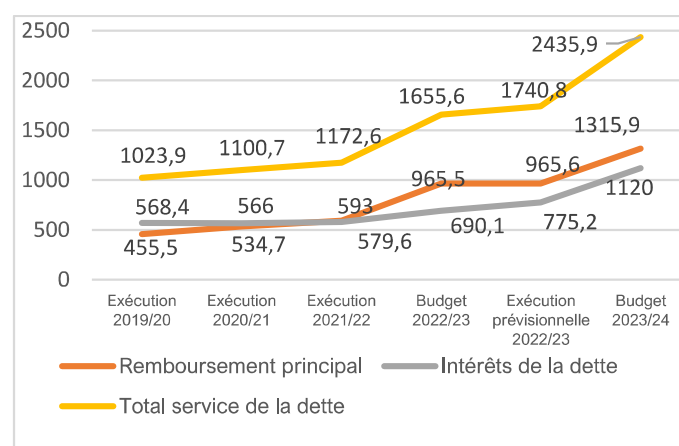
Le budget 2023/24 prévoit une **augmentation des recettes publiques de 38 % à 2142,1 Mds EGP** (69,3 Mds USD, soit 18,1 % du PIB). **Les recettes fiscales comptant pour 71,4 % du total** (en baisse de 5,5 points par rapport à l'exercice précédent) **sont attendues en hausse de 27 % à 1530 Mds EGP (près de 40 Mds USD)**. Elles sont principalement portées par une **politique fiscale plus ambitieuse** (e-commerce, nouveaux impôts sur les plus-values, le foncier, les produits importés et les lieux de divertissement) ainsi que les efforts continus du gouvernement en matière de **numérisation et d'élargissement de l'assiette fiscale**. Le gouvernement entend ainsi améliorer le ratio recettes fiscales/PIB de 0,5 point et respecte ainsi l'engagement pris dans le cadre du programme FMI (passant de 12,2 % à 12,9 %). Quant aux **recettes non-fiscales, elles sont attendues en hausse de 80 %**. Leur périmètre inclut les recettes de cession d'actifs publics et les recettes du canal de Suez.

Des dépenses encore nettement orientées vers les « grands projets » et les subventions

Les dépenses publiques² sont prévues en hausse de 37,5 % à 2991 Mds EGP (96,8 Mds USD, soit 25,3 % du PIB). Après la charge de la dette, **les investissements publics sont attendus en hausse de 71 % en valeur pour atteindre 586,7 Mds EGP, soit 5 % du PIB** (contre 4,4 % prévus dans le cadre du programme FMI) et **près de 20 % des dépenses totales**. Ces derniers se répartissent selon le ministère des Finances en investissements « autofinancés » et ceux financés par le déficit. Si les premiers sont abondés par des « entités budgétaires » et seraient donc neutres d'un point de vue comptable (par exemple l'Autorité pour les nouvelles communautés urbaines), les seconds sont financés par le budget de l'État et sources de charges

supplémentaires. En lien avec les instructions du Premier ministre en faveur du ralentissement des investissements dans les projets nationaux en date de janvier 2023, **les investissements non autofinancés augmenteraient de seulement 19 %**. A l'instar des exercices précédents, **les investissements publics sont essentiellement orientés vers le secteur de la construction (82,4 %)**. Troisième poste de dépense, **les subventions et prestations sociales augmentent d'environ 32 % à 529,7 Mds EGP** par rapport aux estimations 2022/23 en raison des pressions inflationnistes et de la hausse du coût de la vie (hausse des minimas sociaux, des salaires minimums et élargissement du nombre de bénéficiaires). Les subventions aux **produits alimentaires de base** représentent 48 % du total (+12 %). Les subventions augmentent dans plusieurs domaines, à savoir les **produits pétroliers** (+106 %) et le **soutien à l'activité économique** (dont subventions aux exportations, +274 %). Les **dépenses des programmes sociaux (Takaful & Karama)**, soutenus par les bailleurs internationaux, **augmentent d'environ 41 % pour atteindre 31 Mds EGP**, en lien avec l'augmentation à 5,2 millions de foyers bénéficiaires. Les dépenses en matière de santé (147,9 Mds EGP, 1,3 % du PIB) et d'éducation (226,9 Mds EGP, 1,9 % du PIB) ne répondent toujours pas aux exigences minimales fixées par la Constitution (respectivement 3 % et 4 % du PIB).

Évolution du service de la dette (en Mds EGP)



Source : ministère des Finances, projet de loi de finances 2023/24

² Une nouvelle loi sur le budget a été ratifiée exigeant une plus grande transparence dans les finances publiques, obligeant le gouvernement

à présenter une stratégie budgétaire à moyen terme au Parlement et à fixer des limites de dépenses pour chaque ministère.



Comparaison des budgets présentés sur les cinq derniers exercices budgétaires

En Mds EGP	2019/20	2020/21	2021/22	2022/23		2023/24	Variation en % en g.a. (par rapport au prévisionnel)
	Exécution	Exécution	Exécution	Budget	Exécution prévisionnelle	Budget	
Recettes totales	985,4	1118,9	1304,2	1517,8	1555,4	2142,1	38 %
Recettes fiscales	739,6	832,6	946,4	1168,8	1204,3	1530	27 %
<i>Dont impôts généraux</i>	382,7	418,5	472,7	589,5	635,7	826	30 %
<i>Dont TVA</i>	294	337,3	385,9	477,6	464,2	575,4	24 %
<i>Dont taxes douanières</i>	32,6	37,2	41,7	46	51,4	58,2	13 %
<i>Dont autres taxes</i>	30,3	39,6	46,1	55,7	53	70,4	33 %
Recettes non fiscales	240,5	284,1	354	348,1	352	610,2	73 %
Dons	5,3	2,2	3,8	0,9	3	2	-33 %
Dépenses totales	1434,7	1578,8	1836,9	2070,8	2184,6	2990,9	37 %
Salaires et indemnités	288,8	318,8	358	400	410	470	15 %
<i>Dont emplois permanents</i>	82	86	90,6	94,7	98,9	102	3 %
<i>Dont emplois temporaires</i>	6,2	6,7	7,4	8,2	10	10	0 %
<i>Dont bonus et incitations</i>	99,8	117,8	138,4	153,6	155,7	170,6	10 %
Intérêts de la dette	568,4	565,5	584,8	690,1	775,1	1120	44 %
Subventions, aides, allocations sociales	229,2	263,9	341,8	356	433,1	529,7	22 %
<i>Dont soutien produits de base</i>	101,7	105,8	123,4	121,1	224,6	251,7	12 %
<i>Dont soutien services sociaux</i>	99,1	145,3	171,9	181,1	181,6	200	10 %
<i>Dont soutien zone de développement</i>	1,9	2,1	5,9	5,7	6	10,9	82 %
<i>Dont soutien activité économique</i>	25,4	9,6	9,2	12,1	15,2	56,8	274 %
<i>Dont exigence et précaution supplémentaire</i>	nd	nd	nd	35,7	nd	10,1	nd
Investissements	191,6	249,4	343,3	376,4	343,15	586,7	71 %
<i>Dont bâtiments et constructions</i>	124,5	144,9	260,6	268,1	251,7	483,2	92 %
<i>Dont machines, équipements et moyens de transport</i>	33,3	50,1	58,6	71,8	65	62,5	-4 %
Achats de biens et services	69,9	81,5	95,6	125,6	108,3	139,4	29 %
Autres	86,8	99,7	113,4	122,7	119,8	145	21 %
Déficit budgétaire	462,8	506,3	486,5	558,1	627,6	848,8	35 %
en % du PIB	7,4	6,8	6,2	6,1	6,5	7	8 %
Recettes (en % du PIB)	15,7%	16,2%	16,5%	16,7%	15,9%	18,1%	14 %
Dépenses (en % du PIB)	22,8%	22,8%	23,2%	22,8%	22,3%	25,3%	13 %

*

Pierre-Antoine COSTANTINI

Attaché économique

pierre-antoine.costantini@dgtresor.gouv.fr